

Département de

SEINE-ET-MARNE

Arrondissement de
PROVINS

Canton de
FONTENAY-TRÉSIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

Mairie de Bernay-Vilbert

Le conseil municipal de la commune de Bernay-Vilbert, légalement convoqué le 7 mai 2025, s'est réuni en mairie de Bernay pour une séance ordinaire sous la présidence de Sandrine RENÉ, Maire, le 12 mai 2025.

Etaient présents : Sandrine RENE, Maire.

Frédéric CARREIRA, Philippe SPITZ, Émilie DESMARECAUX, adjoints au Maire.

Procès-Verbal de séance n°25.05

Amélie BROCCQ, Patrice LEGRAND, Bruno CISSÉ, Anthony DAUCÉ, Alexis TIMECHINAT, Stéphane MOREL, Élyane GOBEAUT, Patrick STOURME, conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) :

Géraldine MIRAT représentée par Patrice LEGRAND

Nathalie LAILLE représentée par Amélie BROCCQ

Absent(s) : /

Secrétaire de séance : Frédéric CARREIRA

La séance est ouverte à 20 h 00

Ordre du Jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 avril 2025,
2. Opération coordonnée de voiries et de gestion des eaux usées et de pluie du secteur de la route de Vilbert et de la rue aux ânes – Maitrise d'œuvre,
3. Mise en consultation du document cadre relatif à l'identification des surfaces agricoles susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques au sol,
4. Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins,
5. Questions Diverses.

Conformément à l'article L.2121-15 de la CGCT, Monsieur Frédéric CARREIRA est nommé secrétaire de séance et ceci à l'unanimité des membres présents.

Point 1 – Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 avril 2025
DCM25.34

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le procès-verbal de la séance du 14 avril 2025, tel qu'annexé à la présente délibération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Arrivée de Émilie DESMARECAUX

Point 2 – Opération coordonnée de voiries et de gestion des eaux usées et de pluie du secteur de la route de Vilbert et de la rue aux Ânes
DCM25.35

Madame le Maire rappelle le périmètre du projet d'opération coordonnée de voiries et de gestion des eaux usées et de pluie du secteur de la route de Vilbert et de la rue aux ânes.

Le bureau d'études d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage a défini un programme d'opération cohérent en associant le syndicat des eaux (SIAEPA), a défini les missions du Maître d'Œuvre et élaboré une estimation financière de l'opération. Il est proposé aux membres du conseil municipal de lancer la consultation pour le choix du maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet d'opération coordonnée de voiries et de gestion des eaux usées et de pluie du secteur de la route de Vilbert et de la rue aux ânes.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AUTORISE Madame le Maire à solliciter des subventions pour les travaux susmentionnés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Point 3 – Mise en consultation du document cadre relatif à l'identification des surfaces agricoles susceptibles des installations photovoltaïques au sol
DCM n°25.36

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu les articles R111-56 à 58 du code de l'urbanisme,

Vu la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelables (dite loi APER),

Considérant que conformément à l'article R111-61 du code de l'urbanisme ce document est soumis aux organisations professionnelles agricoles, aux représentants des professionnels de énergies renouvelables, aux représentants des collectivités territoriales concernées et à la CDPENAF pour avis,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du projet de document cadre des dispositions spécifiques aux installations photovoltaïques compatibles avec l'exercice d'une activité agricole proposé par la Chambre d'Agriculture de Seine et Marne où aucune parcelle de la commune n'est recensée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Point 4 – Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins
DCM25.37

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;

Vu la délibération n°2025-07 du comité syndical du SDESM en date du 5 mars 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Savigny-le-Temple ;

Vu la délibération n°2025-51 du comité syndical du SDESM en date du 9 avril 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Quincy-Voisins ;

Considérant que les collectivités membres du SDESM doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins.

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Point 5 - Questions Diverses

Madame le Maire informe :

- La révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est à la consultation du public et se déroulera **par voie électronique** du 1^{er} au 30 juin 2025 inclus.
- Les sessions de l'atelier « FULL Santé Mentale » ont été annulées suite à trop peu d'inscription.

Dates :

- 17 mai : 1^{er} salon de l'habitat organisé par la Communauté de Communes du Val Briard.
- 18 mai : Passage de la randonnée cycliste de la Mormantaise nord.
- 31 mai : Loto des voisins organisé par le Comité des Fêtes.
- 11 juin : Réunion communale avec le bureau d'études - Révision de Plan Local d'Urbanisme.
- 14 juin : Kermesse des Écoles à l'école Maternelle.
- Du 16 au 20 juin : Campagne de rebouchage des nids de poules.
- 17 juin : Animation par l'association « Esprit qui Clic » pour les élèves de CM2 et leurs familles sur le thème de l'éducation aux écrans de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de Bernay-Vilbert.
- 22 juin : Brocante à Vilbert organisée par le Comité des Fêtes.
- 16 juin : Conseil Municipal.
- 13 septembre : Spectacle en plein air au lavoir de Vilbert organisé par la Communauté de Communes du Val Briard sur le thème de Molière.

Bruno CISSÉ, conseiller municipal, s'enquiert de l'avancement de la réparation de la barrière située sur le chemin du Quétotrain, soulignant l'inquiétude de certains riverains quant à la sécurité aux abords de la crèche. Philippe SPITZ, adjoint au Maire, l'informe que la barrière devrait être remise en place au cours de la semaine.

Bruno CISSÉ signale par ailleurs l'apparition de traces de corrosion sur les nouvelles rambardes des ponts de Bernay. Madame le Maire indique que cette information sera transmise au conseil Départemental.

Bruno CISSÉ souhaite savoir s'il est possible d'organiser un entretien de la parcelle où se trouve l'ancien forage. Il se propose d'y contribuer si nécessaire.

Stéphane MOREL, conseiller municipal, demande s'il serait envisageable de solliciter certains riverains des routes de Vaux et de Bel Air pour qu'ils procèdent à l'élagage de leurs haies, celles-ci empiétant fortement sur la voie et gênant la circulation. Madame le Maire précise que d'autres voies ou chemins ont été également repérés notamment par le prestataire en charge de l'entretien et des courriers vont être adressés en ce sens.

L'Ordre du Jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h55.

Pour extrait conforme, le 14 avril 2025.

Le Maire
Sandrine RENÉ

Le Secrétaire
Frédéric CARREIRA

Délibération du 14 avril 2025

DCM25.34	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 mai 2025	Unanimité
DCM25.35	Opération coordonnée de voirie et de gestion des eaux usées et de pluie du secteur de la route de Vilbert et de la rue aux ânes	Unanimité
DCM25.36	Mise en consultation du document cadre relatif à l'identification des surfaces agricoles susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques au sol	Unanimité
DCM25.37	Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins	Unanimité